



Paris, le 29 avril 2014

Sébastien SIHR
Secrétaire Général

A

Monsieur Benoît HAMON
Ministre de l'Éducation Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les résultats de la session exceptionnelle du concours 2014 de recrutement des professeurs des écoles sont maintenant connus et montrent une situation sans précédent : 875 postes restent non pourvus, soit 10 % des postes ouverts au concours. Seules huit académies sur trente font le plein.

La session 2013 avait déjà été marquée par une perte de 343 postes, essentiellement dans les académies de la région parisienne. Aujourd'hui, le phénomène s'amplifie. L'académie de Versailles perd 252 postes, celle de Créteil 142, quant à Lille, ce sont 64 postes qui sont perdus, 47 à Toulouse, 45 à Amiens et 38 à Grenoble.

Le risque est grand de voir, à la rentrée, des postes sans enseignants ou de voir les académies recourir à des vacataires contractuels, sans formation.

Cette situation doit trouver des réponses adaptées. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun poste ouvert au concours ne soit perdu. Cela passe par la nécessité de réabonder le concours 2014 rénové des postes non pourvus.

Dans le même temps, il est indispensable d'interroger les conditions de recrutement, de formation et d'attractivité du métier de professeur des écoles. Des mesures concrètes doivent voir le jour : prérecrutements, refonte de la formation, aides aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement...

La transformation de notre école pour permettre de faire réussir tous les élèves nécessite une formation initiale de qualité garantie à tous les nouveaux enseignants.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Sébastien SIHR